



CONFÉDÉRATION SUISSE
OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

① CH 652 096 A5

⑤ Int. Cl.⁴: B 65 D 85/57

Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ **FASCICULE DU BREVET** A5

⑲ Numéro de la demande: 1453/83

⑳ Date de dépôt: 16.03.1983

⑳ Priorité(s): 18.03.1982 KR U/82-2068

㉔ Brevet délivré le: 31.10.1985

④⑤ Fascicule du brevet
publié le: 31.10.1985

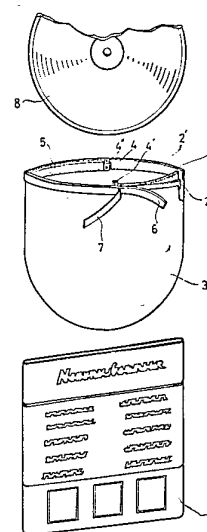
⑦③ Titulaire(s):
Jong Soo Park, Seoul (KR)

⑦② Inventeur(s):
Park, Jong Soo, Seoul (KR)

⑦④ Mandataire:
Kirker & Cie SA, Genève

⑤④ **Pochette pour disque.**

⑤⑦ Une pochette pour disque à plusieurs éléments, comportant une pochette externe (1) et une pochette interne (3), qui est conçue pour être fixée à l'intérieur de la pochette externe. La pochette interne est munie sur un côté le long de l'ouverture de bandes flexibles (2, 2') courbes, dont la courbure est orientée de manière à maintenir l'ouverture ouverte, d'un système de fermeture (4, 4') permettant de maintenir la pochette fermée, de bourrelets d'étanchéité (5) et d'une bande (6) portant un adhésif des deux côtés, permettant de fixer la pochette interne à l'intérieur de la pochette externe.



REVENDEICATIONS

1. Pochette pour disque comportant deux feuilles se faisant face, munie d'une ouverture située le long de l'un des côtés de la pochette qui permet d'introduire le disque entre les feuilles, avec au moins une des feuilles comportant le long de l'ouverture une bande flexible courbe au repos, la courbure de cette bande étant orientée de manière à écarter les feuilles et maintenir l'ouverture ouverte, et un système permettant de fermer l'ouverture d'une manière réversible, la bande flexible se trouvant redressée quant la pochette est fermée.

2. Pochette selon la revendication 1, où les deux feuilles sont chacune munies le long de l'ouverture d'une bande flexible.

3. Pochette selon l'une des revendications 1 ou 2, où le système de fermeture comporte un fermoir tournant, un dispositif magnétique, une bande magnétique, un bouton-pression ou un fermoir à crochet.

4. Pochette selon l'une des revendications qui précèdent, où au moins l'une des feuilles est munie sur sa surface interne, le long de l'ouverture, d'un bourrelet qui permet de fermer la pochette d'une manière étanche et maintient les feuilles écartées d'environ l'épaisseur du disque lorsque la pochette est fermée.

5. Pochette selon la revendication 4, où le système de fermeture est situé au point médian de l'ouverture, et où les deux feuilles comportent chacune un bourrelet, ces bourrelets s'étendant depuis le dispositif de fermeture jusqu'aux extrémités de l'ouverture.

6. Pochette suivant l'une des revendications qui précèdent, comportant une pochette externe formée de deux feuilles et une pochette interne formée de deux autres feuilles, ces deux feuilles internes pouvant être ou étant fixées aux feuilles correspondantes externes, au moins au niveau de l'ouverture.

7. Pochette selon la revendication 6, où les feuilles de la pochette interne sont munies sur leur surface externe, le long de l'ouverture, d'une bande portant un adhésif des deux côtés, ce qui permet de fixer les feuilles de la pochette interne aux feuilles correspondantes de la pochette externe.

8. Pochette selon la revendication 7, où la ou les bandes flexibles sont aussi fixées à la pochette externe par l'intermédiaire de la ou des bandes adhésives.

Les pochettes pour disques habituelles comportent une pochette externe épaisse et une pochette interne plus mince. L'utilisateur doit d'abord sortir la pochette interne de la pochette externe avant d'enlever le disque de la pochette interne. Comme les ouvertures sur le côté des deux pochettes ne se ferment pas, il faut introduire la pochette interne dans la pochette externe en prenant soin que les ouvertures respectives soient opposées ou situées à angle droit, de manière à empêcher le disque de tomber et à le protéger contre la poussière et l'humidité.

La pochette pour disque selon la présente invention comporte deux feuilles se faisant face, une ouverture sur l'un des côtés de la pochette pour permettre l'introduction du disque entre les feuilles, une bande flexible courbe au repos placée le long de l'ouverture sur au moins l'une des feuilles, la courbure de cette bande flexible étant orientée de manière à écarter les feuilles pour maintenir l'ouverture ouverte, et un dispositif permettant de fermer cette ouverture d'une manière réversible situé sur le côté comportant la ou les bandes flexibles, ces bandes étant redressées quand la pochette est fermée.

La ou les deux bandes flexibles peuvent être constituées d'une matière plastique telle que le PCV ou d'un métal flexible. La bande flexible peut être fixée sur l'intérieur ou l'extérieur de la feuille qui lui correspond mais, lorsqu'elle est constituée de métal, il peut être nécessaire de la recouvrir par exemple de papier pour empêcher une oxydation du métal, ou de lui faire subir un traitement antioxydation.

Le dispositif de fermeture peut prendre une variété de formes, par exemple fermoir tournant, dispositif magnétique, bande magnétique, bouton-pression, fermoir à crochet.

De préférence, au moins une des feuilles est munie sur sa face interne et le long de l'ouverture d'un bourrelet qui rend l'ouverture étanche lorsque la pochette est fermée; en outre, ce bourrelet maintient les feuilles écartées de l'épaisseur du disque environ. Le bourrelet peut être fait d'un matériau mou du type mousse artificielle ou naturelle, ou d'un matériau tissé. Lorsque le bourrelet est correctement réalisé, il empêchera la pénétration de poussière ou d'humidité à l'intérieur de la pochette. Normalement, le ou les bourrelets seront conçus de manière à maintenir les feuilles écartées d'une distance supérieure de 1 ou 2 mm à l'épaisseur du disque.

La pochette conçue selon la description qui précède assure une excellente protection pour le disque et, lorsque le dispositif de fermeture est défait, la ou les bandes flexibles provoquent un écartement des feuilles au niveau de l'ouverture de la pochette, ce qui permet d'accéder aisément à l'intérieur de celle-ci.

La pochette peut être constituée de plusieurs éléments, avec une pochette externe formée de deux feuilles et une pochette interne formée aussi de deux feuilles, ces dernières feuilles pouvant être fixées ou étant fixées aux feuilles correspondantes de la pochette externe, au moins au niveau de l'ouverture. Les ouvertures de la pochette interne et de la pochette externe sont dans ce cas disposées de manière à se superposer; ainsi, le disque peut être enlevé des deux pochettes à travers une ouverture unique après que l'on a défait le dispositif de fermeture.

La pochette interne peut être conçue de manière à pouvoir être collée ou fixée par divers moyens à l'intérieur de la pochette externe soit avant la vente, soit par l'acquéreur du disque. Pour cela, les pochettes internes peuvent être munies sur leur face externe, le long de l'ouverture, d'une bande portant un adhésif des deux côtés, qui permet de fixer la pochette interne dans la pochette externe.

Différentes modifications sont possibles dans la conformation des éléments qui constituent la pochette et dans la manière dont ces éléments sont assemblés. Ainsi, par exemple, lorsque la ou les bandes flexibles sont disposées à l'intérieur de la pochette externe, elles peuvent être d'abord fixées sur la pochette interne; ensuite, les faces externes de la pochette interne, avec éventuellement la partie des bandes flexibles débordant de la pochette interne, sont fixées par un dispositif adhésif — par exemple la bande portant de l'adhésif des deux côtés dont il a été question plus haut — à la face interne de la pochette externe. Dans une autre forme d'exécution, les feuilles composant la pochette interne peuvent être collées sur la surface interne des feuilles composant la pochette externe, et la ou les bandes flexibles fixées ensuite sur la surface interne de la pochette externe ou de la pochette interne, éventuellement de la pochette externe et interne.

Une forme d'exécution de la pochette selon la présente invention est représentée sur les figures en annexe, où:

la fig. 1 est une vue éclatée de la pochette et de son disque,

la fig. 2 est une vue en coupe agrandie du dispositif de fermeture et du bourrelet d'étanchéité, et

la fig. 3 est une vue en coupe selon 4-4 de la fig. 2.

La pochette pour disque représentée comporte une pochette externe 1 composée de deux feuilles épaisses ayant éventuellement une surface glacée et illustrée. Une pochette interne 3, faite de feuilles en un matériau plus mince, est insérée à l'intérieur de la pochette externe, de manière que l'ouverture de la pochette interne se trouve à l'intérieur de l'ouverture de la pochette externe. Des bandes flexibles 2 et 2' sont collées à la surface interne de la pochette interne en dépassant légèrement des feuilles. Ces bandes flexibles ont au repos une courbure qui tend à les écarter de la manière qui est illustrée dans la fig. 1. La pochette interne est fixée à l'intérieur de la pochette externe à l'aide de bandes 6 portant de l'adhésif des deux côtés, bandes adhésives qui sont collées par une face sur la surface externe de la pochette interne et sur la surface externe des bandes flexibles 2

qui dépasse de la pochette interne. La face opposée des bandes adhésives 6 est couverte d'une bande de protection 7 qui est enlevée au moment de la fixation de la pochette interne dans la pochette externe.

En leur point médian, les bandes 2 et 2' sont munies d'un dispositif 4 de fermeture de l'ouverture, en l'occurrence d'un fermoir tournant 4' avec le logement 4''. Lorsque la pochette est fermée, le dispositif de fermeture tient les bandes 2 et 2' redressées. Lorsque le dis-

positif de fermeture est défait, les bandes flexibles provoquent l'ouverture de la pochette interne, ce qui permet d'accéder aisément au disque 8.

Chaque bande flexible 2, 2' comporte sur sa face interne un bourrelet d'étanchéité 5 qui s'étend depuis le dispositif de fermeture jusqu'aux extrémités de l'ouverture. Lorsque l'ouverture est fermée à l'aide du dispositif de fermeture, le bourrelet assure l'étanchéité de la pochette.

FIG. 1

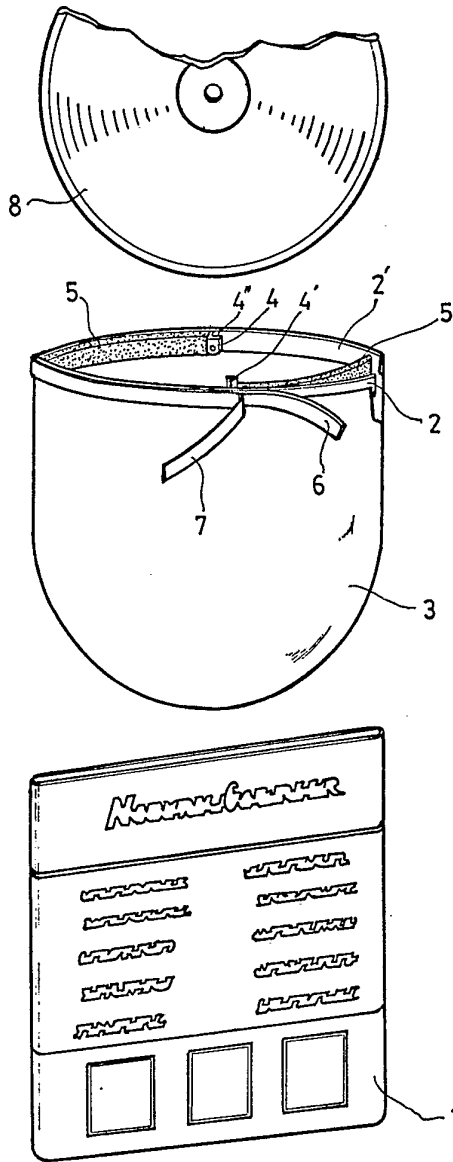


FIG. 2

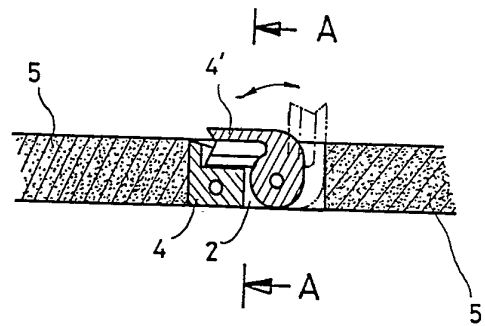


FIG. 3

